



Fédération Française de Billard

Assemblée Générale

Compte rendu de réunion

<u>Objet de la réunion</u> Assemblée Générale	<u>Date de rédaction</u> 02 juillet 2013
<u>Date / heure de début / durée</u> 23 juin 2013 De 09h00 à 12h00	<u>Rédacteur</u> Véronique Cardineau
<u>Lieu</u> Orléans	<u>Nom du fichier</u> AG_CR_réunion_23-06-2013
<u>Participants</u> Membres du comité directeur Délégués de ligues Participants aux assises	<u>Destinataires (A:)</u> Comité Directeur Ligues
	<u>Destinataires pour information (Cc:)</u>

Compte-rendu

Jean-Paul Sinanian accueille les congressistes et remercie Sylvie Peyramaure, présidente de la ligue du Centre pour l'organisation de ce week-end de travail à Orléans : les assises le samedi 22 et l'assemblée générale le dimanche matin 23/06/2013.

1/ Adoption du compte-rendu de l'assemblée générale du 24 juin 2012 à Liévin

Le compte-rendu de l'assemblée générale du 24/06/2012 qui s'est déroulée à Liévin est adopté à l'unanimité.

2/ Rapport moral

Le président, élu seulement depuis décembre dernier, rappelle l'activité de ces derniers mois. La nouvelle équipe du comité directeur a dû prendre connaissance des dossiers en cours et s'adapter au fonctionnement de la fédération. Jean-Paul Sinanian s'est attaché à définir le rôle de chacun ainsi que les processus de prises de décisions.

Il a géré son calendrier de façon à contacter au fil des semaines les présidents de ligues pour des réunions téléphoniques afin de pouvoir mieux cerner les difficultés rencontrées au niveau local. Son souhait est vraiment d'établir un lien avec les instances décentralisées et être à leur écoute.

L'élaboration du budget fut un travail difficile puisqu'il faut savoir faire des concessions et il souhaite qu'une réflexion soit menée sur les défraiements des joueurs en compétitions. Un choix stratégique a été adopté : consacrer 3% du budget prévisionnel au développement.

Jean-Paul Sinanian félicite les sportifs ayant obtenu des médailles au niveau international.

Le président s'est rendu à l'assemblée générale de la CEB au cours de laquelle la récompense « CEB award » fut remise à la France pour la promotion du carambole vers les jeunes avec le règlement du jeu « 4-billes ». Il félicite Patrick Dupont et la DTN qui sont à l'initiative de ce projet.

En mai se sont déroulés les championnats de France carambole regroupés à Saint-Maur. Il adresse ses remerciements à Daniel Garonnat, Jonathan Montel et Claire Hammen qui se sont relayés à la direction de jeu ainsi qu'à Marc Massé et surtout Louis Edelin qui étaient sur place pendant toute la durée de la compétition.

L'organisation des assises a demandé également un travail méticuleux et il remercie Sylvie Peyramaure qui a su s'adapter aux exigences de la FFB afin que tout se déroule le mieux possible.

Il fait part à l'assemblée du travail réalisé par deux stagiaires, l'un en communication et l'autre au niveau juridique. Leurs documents de synthèse seront étudiés par les commissions concernées afin de proposer de nouveaux supports de communication et des tarifs publicitaires et serviront également de base pour la refonte de nos textes.

Le projet BBS « Billard, Bowling, Squash » progresse lentement. Un rendez-vous est prévu en début de saison avec Mme la Ministre des sports.

Il a été décidé de ne pas donner suite au prestataire « DS Services » pour la « Gestion Electronique Documentaire ». Ce projet était trop onéreux et trop complexe pour une fédération comme la nôtre.

Au niveau administratif, l'outil de gestion des licences donne pleinement satisfaction. Quelques aménagements sont prévus dans les mois à venir.

Le président a rendez-vous avec Marc Massé au Ministère courant juillet pour la convention d'objectifs. Ce sera l'occasion de demander un deuxième agent de l'Etat et la prise en charge du salaire de Louis Edelin dans le cadre d'un contrat « haut niveau ». Le Ministère incite le monde du sport à embaucher des jeunes sous forme de contrats d'avenir. Il faut peut-être saisir cette opportunité pour essayer de développer la pratique des seniors et établir un lien avec le médical puisque notre sport permet le maintien de la motricité, la coordination, l'utilisation des fonctions cognitives telles que mémoire et concentration.

Il termine son allocution en précisant que le temps du « tout bénévolat » est révolu. On ne pourra pas survivre sans se donner plus de moyens. Il faut peut-être envisager une mutualisation d'employeurs (ligues, clubs...).

Il tient enfin à remercier Claude Fath qui a su médiatiser le billard grâce à AGIPI. Un film chargé d'émotion, réalisé par Kozoom, est alors diffusé sur grand écran, retraçant les victoires de cette équipe.

3/ Election complémentaire au sein du CD – 1 poste à pourvoir : présentation des candidats et vote

Un poste est à pourvoir suite à la démission de Damien Tourbatez pour raison de santé. Jean-Jacques Gangloff et Pierre Reynaert sont candidats et se présentent à tour de rôle. Claire Hammen, présidente de la commission de surveillance des opérations électorales, explique le déroulement du vote et fait appel à des volontaires pour faire office de scrutateurs. Le bureau de vote est composé de Renaud Berrin, Max Bontoux, André Got, Nicole Jeanny, Daniel Marchioli, Claudine Mesny.

4/ Rapport financier du trésorier

Dominique Béton tient à s'excuser auprès de l'assemblée puisque le fichier envoyé pour les comptes 2011/2012 était incomplet, il manquait le détail du compte de résultat. Dernièrement, la plaquette complète de l'expert comptable a été envoyée ainsi que le grand livre. Il tient ensuite à remercier Rose-Marie Di Martino et Gérard Mathias pour le travail effectué sur la tenue de la comptabilité. Ce dernier nous apporte également une aide très précieuse sur l'interface du logiciel de gestion des licences, développé par E2I.

5/ Rapport du commissaire aux comptes : KPMG

Les rapports du commissaire aux comptes ont été diffusés à tous. Les ligues trouvent cependant anormal l'absence du commissaire aux comptes depuis quelques années lors de l'assemblée générale.

6/ Approbation des comptes de l'exercice 2011/2012

Les comptes de l'exercice 2011/2012 sont adoptés à l'unanimité, et le résultat sera affecté au compte report à nouveau.

7/ Budget 2013/2014 – présentation et vote

Dominique Béton commente le budget prévisionnel. Deux nouvelles lignes de dépenses viennent compléter ce budget pour la saison prochaine : l'investissement dans le développement avec la création de la commission du même nom et l'organisation d'une manifestation « multi-disciplines ».

Le choix de la fédération est de proposer une légère augmentation de la part fédérale de la licence + 21 ans de 2 € et une baisse pour les – 21 ans de 3 €. Le trésorier espère que les ligues et comités départementaux suivront cette politique tarifaire envers les jeunes pour les inciter à prendre une licence.

Les engagements dans les tournois nationaux « toutes catégories » au blackball subiront quant à eux une augmentation de 2€.

Ce budget est présenté avec une prévision de résultat déficitaire de 10 000 €.

La ligue du Centre est contre le fait d'augmenter la licence de 2 € et estime qu'il vaut mieux faire une seule augmentation plus conséquente et ne pas en re-proposer d'autres pendant l'olympiade.

Dominique Béton explique qu'il n'y a pas eu d'augmentation de la part fédérale de la licence la saison passée, que la fédération connaît une légère érosion du nombre de ses licenciés, et que les budgets des commissions sportives étant reconduits quasiment à l'identique, il n'était pas possible de renoncer à une augmentation nécessaire pour financer le développement.

Il rappelle qu'il faut penser à la hiérarchisation des remboursements des joueurs (international, national, ...) mais s'agissant d'un sujet sensible, il ne faut pas prendre de décisions trop hâtives. Un dirigeant du blackball trouve qu'il est anormal d'expliquer aux joueurs participant aux compétitions internationales que la fédération ne peut pas les prendre en charge ou que très faiblement.

Dans cette discipline, le problème est que deux grandes manifestations internationales (championnat du monde et championnat d'Europe) peuvent se dérouler la même saison et le calendrier est souvent connu très tardivement a fortiori après l'adoption du budget. Un budget exceptionnel a été dégagé dernièrement pour permettre aux joueurs de se rendre au championnat d'Europe.

Le coût de la réalisation de la revue est estimé encore trop important pour un magazine dématérialisé.

Plusieurs ligues estiment également qu'il faut réduire les dépenses pour la gestion comptable. Les honoraires de l'expert comptable et du commissaire aux comptes sont jugés trop onéreux. Il serait judicieux de faire jouer la concurrence.

Le budget prévisionnel 2013/2014 est alors soumis au vote à main levée de l'assemblée générale.

Nombre de voix présentes : 959 voix.

Oui : 658 voix.

Non : 301 voix.

Le budget prévisionnel 2013/2014 est adopté.

8/ Résultat du scrutin de l'élection complémentaire

Inscrits : 1060 / Abstentions : 101 / Votants : 959 / Blancs et nuls : 301 / Suffrages exprimés : 658. Pierre Reynaert recueille 439 suffrages, contre 219 à Jean-Jacques Gangloff.

Pierre Reynaert est élu au Comité Directeur de la Fédération.

9/ Point sur les 1ères assises du billard organisées la veille

Alain Le Garrec s'estime satisfait de cette première organisation. La commission, toute récente, est composée de membres jeunes dont la moyenne d'âge tourne autour de 40 ans. La commission va maintenant faire la synthèse des travaux des groupes et lancer une enquête de satisfaction auprès des participants aux assises.

10/ Projet BBS (complexe sportif Bowling / Billard / Squash)

Un rendez-vous est programmé le 08/07 au bureau du CNDS pour faire le point avec les trois présidents de fédérations sur le montage technique. Le CNDS étant le plus gros financeur, si le dossier est refusé, le projet sera purement et simplement abandonné.

La ligue d'Ile-de-France demande à combien s'élèvent les frais déjà occasionnés pour cette étude : environ 20 000 € sur trois saisons.

11/ Point sur le système de gestion des licences

Une réunion a été organisée le 23 mai avec le gérant de E2I, Sylvain Furet, notre correspondant Gildas Blot, Jean-Paul Sinanian, Dominique Béton et Véronique Cardineau.

Les points prévus au cahier des charges et non encore développés ont été revus un par un. En raison de notre faible volume de licences, E2I a décidé de ne pas tous les réaliser, en promettant toutefois de mettre en service la gestion des licences indépendantes pour le 1er septembre 2013.

Véronique Cardineau donne quelques informations sur les nouvelles fonctionnalités et sur les développements à venir.

Sur la fiche des clubs, le champ « accès handicapés » a été rajouté et un mail leur sera envoyé en début de saison pour leur demander de renseigner cette information. Au niveau du type de salle, il a été rajouté « aucune » dans la liste déroulante comprenant « municipale », « commerciale » ou « privée ».

A tous les niveaux, les pass scolaires sont bien distincts des licences. La date de la prise de licence figure sur la fiche du licencié mais également en téléchargement. Enfin, les statistiques au niveau ligues, comités départementaux et clubs sont visibles sans code d'accès.

E2I doit proposer la gestion des clubs labellisés et la gestion des sanctions disciplinaires telles que prévues au cahier des charges. Le licencié trouvera un mot de passe dans le fichier de sa licence à télécharger lui permettant de se connecter pour mettre à jour ses coordonnées personnelles.

Nous avons demandé des accès pour les responsables sportifs de ligues dans les différentes disciplines et pour les responsables de l'arbitrage afin qu'ils aient accès au téléchargement du fichier des licenciés.

La mutation en cours de saison figurera sur la fiche du club.

Un module devrait permettre de relancer les dirigeants dont les noms figurent en italique. A ce jour, soit ils ne sont plus dirigeants, le club n'ayant pas fait la mise à jour de la fiche « club », soit ils n'ont pas de licences, et cette situation est incompatible avec les statuts fédéraux. Les ligues devront être vigilantes sur ce point.

Enfin, la carte d'arbitre et le passeport devraient être disponibles sous la même forme que la licence.

Une décision concernant les annulations de licences a été prise par le dernier comité directeur : un club qui enregistre une licence sur le site peut l'annuler jusqu'au dernier jour du mois en cours. Après cette échéance, l'annulation de la licence ne sera plus possible puisqu'elle engendre trop d'écritures comptables avec les versements vers les ligues et comités départementaux.

Un rappel sera fait vers les clubs pour qu'ils n'oublient pas en cas de changement de banque de nous faire parvenir une nouvelle autorisation de prélèvement et un RIB.

Dominique Béton annonce que, dès la saison prochaine, il mettra en place un module lui permettant de renvoyer sur les serveurs des sites internet des ligues leur base de données, qui pourra leur servir notamment à gérer leurs inscriptions aux compétitions. Les ligues intéressées doivent lui en faire la demande rapidement.

Au niveau de FFBSportif, un travail a été effectué pour qu'il y ait un rapprochement avec la base de données des licenciés ; ainsi, il n'y aura plus de création manuelle de licenciés.

12/ Date et lieu de la prochaine assemblée générale

La prochaine assemblée générale aura lieu le week-end du 15/06/2014. Alain Le Garrec propose de l'organiser en Bretagne, le lieu exact restant à définir.

13/ Questions diverses

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Paul Sinanian propose aux congressistes de poser d'éventuelles questions.

Carambole :

La reprise égalisatrice au 3 bandes est confirmée suite à la décision prise par la CEB lors de sa dernière assemblée générale. Il faut donc se mettre en conformité et communiquer largement sur le sujet.

Jonathan Montel précise que le code sportif et les dispositions financières seront disponibles courant août. Les distances seront conformes à celles pratiquées par la CEB.

Concernant le 3-bandes D1, une concertation sera organisée avec la commission, la DTN et les équipes.

L'Ile-de-France demande si l'on va maintenir les tournois féminins à la partie libre et au 3-bandes sur le même week-end. Jonathan Montel rétorque que vu le peu de féminines recensées, il est difficile de faire deux circuits.

Le circuit de tournois au 71/2 est maintenu la saison prochaine, en observant l'évolution du nombre d'inscrits.

Pour les équipes déclarant forfait, certains souhaiteraient que l'on mette en place des amendes.

Formation jeunesse :

Marc Massé prend la parole au sujet de la formation pour préciser que les clés USB distribuées aux ligues en début de séance sont destinées à leurs responsables CFJ. Il invite les ligues à mettre à jour les données sur le logiciel de licences.

Pierre Reynaert s'interroge sur la valorisation des brevetés d'état avec une spécificité autre que billard. Marc Massé répond qu'il est dommage que ces joueurs n'aient pas passé le spécifique billard la saison passée. Il étudie d'autres alternatives à la formation professionnelle et donnera une information complète sur ce sujet ultérieurement.

Il est demandé de rajouter sur le diplôme des labels la mention « école de billard » afin que cela ne leur porte pas préjudice pour les demandes de subventions. Des stages devaient être offerts pour les clubs labellisés mais ce dossier a pris du retard.

Nicolas Henric intervient pour rappeler qu'il faut organiser des formations de formateurs pour les billards à poches. Concernant les documents techniques, le DFA billard américain devrait être disponible en septembre. Pour les DFI blackball et DFA snooker, la difficulté réside dans le fait que nous n'avons pas de cadres techniques. Mathieu Puigsegur et lui-même essaient dans la mesure du possible de consacrer un peu de temps à leur élaboration.

Blackball :

Eric Leroux précise au nom de la commission sportive nationale qu'un effort de simplification a été mis en oeuvre dans le code sportif. Il regrette un manque de communication entre les dirigeants malgré l'envoi du système de qualification de la part de la commission. Yousri Kabbaj a prévu de réunir les responsables de ligues et de secteurs une ou deux fois dans la saison pour échanger sur les problèmes rencontrés.

Jean-Paul Sinanian remercie les participants et leur souhaite un bon retour.

Véronique Cardineau
Responsable administratif